

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SICAV ODDO BHF - METROPOLE EURO SRI

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: METROPOLE EURO SRI A - FR0010632364 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment a pour objectif d'obtenir, par une gestion active, sur une période de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EURO STOXX Large dividendes réinvestis. La stratégie utilisée consiste, à sélectionner les sociétés les mieux notées sur des critères ESG en réduisant l'univers d'investissement par une méthodologie de notation Best in class/Best effort des sociétés de la zone Euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 milliards d'euros (moyenne et grande capitalisation), puis à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse financière rigoureuse, de la connaissance des équipes dirigeantes ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois. Les critères dits socialement responsables pris en compte sont analysés sous quatre aspects :

- politique de gouvernance d'entreprise
- respect de l'environnement
- gestion du capital humain
- relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation)

Cette approche est complétée par :

- une démarche d'engagement auprès des entreprises par l'exercice des droits de vote et des dialogues individuels, thématiques et collectifs.
- une analyse de l'impact de notre démarche ESG.

Le compartiment sera investi majoritairement dans des valeurs dont la capitalisation boursière sera supérieure à 5 milliards d'euros. 10% de l'actif peut être investi dans les pays de l'Union Européenne hors zone euro, ainsi qu'au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège. Par ailleurs,

le compartiment pourra investir selon les opportunités, dans des valeurs non comprises dans l'EURO STOXX Large. L'investissement en actions de la zone euro et libellées en euro est au minimum de 75% et l'exposition est quant à elle de 60% au minimum. Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% en actions de l'Union Européenne hors de la zone euro, au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège.

La partie non investie en actions pourra être investie à concurrence de 10% de l'actif du compartiment en parts ou actions d'OPCVM y compris les autres OPCVM gérés par le groupe ODDO BHF et à hauteur de 15% en produits monétaires.

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés de façon à exposer ou couvrir son actif sur un indice ou une valeur spécifique. L'usage des produits dérivés est effectué de manière discrétionnaire et vise à couvrir ou exposer le compartiment au risque de marché actions. Les instruments dérivés utilisés sont uniquement les options listées et les futures dont la durée de vie ne pourra pas être supérieure à 2 ans. Le compartiment n'utilisera pas d'instruments dérivés spécifiques, tels que ceux négociés sur les marchés de gré à gré.

La classe d'actions METROPOLE EURO SRI A capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 12h CET/CEST et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 6 :

L'indicateur de risque 6 du compartiment reflète une volatilité hebdomadaire sur 5 ans comprise entre 15% et 25%. Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendu et le risque auquel l'investissement est exposé. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Le capital investi n'est pas garanti.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'usage des produits dérivés : compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du compartiment. Le compartiment sera exposé au risque de marché actions à hauteur de 100% maximum et jusqu'à 120% à titre exceptionnel et de façon ponctuelle. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le compartiment est exposé.

Risque de liquidité : Le compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume des transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,59 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

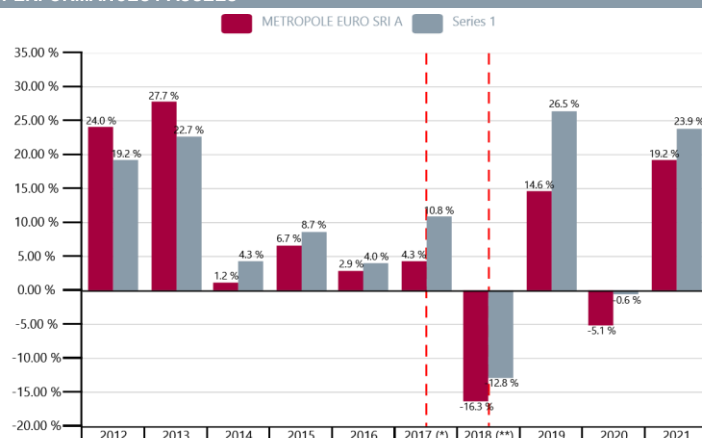
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 31/03/2017.

La devise de référence est EUR.

(*) Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE VALUE SRI créé le 9 juillet 2008

(**) Le compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE EURO le 29 mars 2018 qui était issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE EURO créé le 12 novembre 2002. Les parts A créées le 12 novembre 2002 dans le FCP METROPOLE EURO et le 9 juillet 2008 dans le FCP METROPOLE VALUE SRI sont devenues la catégorie d'action A. Indicateur de référence : EURO STOXX Large dividendes nets réinvestis. La gestion du compartiment n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

A compter du 15 février 2022, ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS est devenue la société de gestion de la SICAV.

METROPOLE EURO SRI A a absorbé le compartiment METROPOLE FRONTIERE EUROPE

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur la SICAV tels que le prospectus (Français et Anglais) et les documents périodiques (Français et Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de la Société de Gestion - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Compartiment est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

METROPOLE EURO SRI est éligible au PEA.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/07/2022.